



TITULAIRE SUR ZONE DE REMPLACEMENT POUR DES REMPACEMENTS ET SUPPLÉANCES À DISTANCE SUR L'ACADEMIE

à compter du 1^{er} septembre 2022

Pour assurer une continuité pédagogique optimale en cas d'absences d'enseignants et en complément des dispositifs existants, l'académie de Nancy-Metz crée à la rentrée 2022, 7 postes de titulaires sur zone de remplacement académique numérique qui assureront les suppléances à distance.

Ces postes qui donneront lieu à l'issue de la procédure de recrutement à des affectations à titre définitif sur poste spécifique académique en tant que titulaire sur zone de remplacement sont ouverts :

- pour les corps de certifiés et d'agrégés en allemand, en anglais, en lettres modernes, en mathématiques et en histoire géographie ;
- pour les corps de PLP en lettres-histoire et en maths — sciences.

Lieu d'exercice :

Rattachement administratif auprès d'un lycée proche du domicile personnel offrant les connexions adaptées. Les missions de remplacement à distance s'effectuent depuis l'établissement.

Projet d'établissement et présentation de la structure :

La zone de remplacement numérique correspond à l'académie de Nancy-Metz. Les missions de remplacement à distance sont assurées dans la discipline de recrutement du professeur dans tout type d'établissement du second degré : collège, lycée général et technologique, lycée professionnel, SEGPA, EREA.

Le professeur est rattaché administrativement dans le lycée le plus proche de son domicile (lycée général, technologique ou professionnel) offrant des conditions d'exercice appropriées. Il pourra ainsi travailler au sein d'une équipe pédagogique et dans un environnement adapté à ses missions (CDI, accès aux salles spécialisées ou au matériel pédagogique...).

Le professeur est doté d'un équipement informatique lui permettant d'assurer sa mission (ordinateur portable, connexion 4G de secours). Une formation spécifique et obligatoire est prévue dès la prise de fonction.

Missions :

- Assurer, dans la discipline de recrutement du professeur, des remplacements à distance n'excédant si possible pas plus de 7 semaines chacun, jusqu'à la mise en place de dispositif de remplacement en présentiel.
- Missions occupationnelles dans l'EPL de rattachement entre les missions à distance.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Compétences pédagogiques attendues

- Conception, mise en œuvre et animation de séances à distance :
 - connaissances sur les modalités d'enseignement à distance et capacité à prendre en compte ce contexte spécifique d'enseignement ;
 - maîtrise des outils de visioconférence.
- Capacité à proposer des évaluations et à en faire une restitution à distance.
- Capacité à collaborer avec le personnel qui encadre sur place les élèves et les autres personnels de l'établissement (les professeurs de l'équipe disciplinaire et de l'équipe pédagogique, la direction, la vie scolaire...) pour assurer une continuité pédagogique de qualité.

CONTACT :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : eric.pagotto@ac-nancy-metz.fr

Pour tout autre besoin : ce.dpe@ac-nancy-metz.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT :

Pour candidater sur ce poste spécifique académique, les agents devront remplir la fiche de candidature ci-jointe accompagnée de leur CV et d'une lettre de motivation et les renvoyer à l'adresse : ce.dpe@ac-nancy-metz.fr avant le 22 avril 2022

Les dossiers seront étudiés par une commission de sélection et pourront donner lieu à un entretien complémentaire les 2 et 3 mai 2022.

Les candidats retenus à l'issue de la commission de sélection seront affectés à titre définitif sur la zone de remplacement de leur établissement de rattachement administratif.

Le support d'affectation relève de la catégorie des postes spécifiques académiques. Le recrutement requérant des compétences particulières et faisant l'objet d'une procédure de sélection, les candidats retenus disposeront d'une lettre de mission rappelant les modalités de leur intervention à distance sur toute l'académie décrites dans la fiche d'appel à candidatures.